Ecrit par Echo du Mardi le 10 juin 2021

Parlement régional de la jeunesse, quand les jeunes s'investissent pour l'intérêt général

A l'occasion de la clôture du mandat du Parlement régional de la jeunesse, Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur accueillait les jeunes parlementaires à l'Hôtel de Région, aux côtés de Ludovic Perney, Conseiller régional délégué à la Jeunesse. L'occasion de présenter le bilan des actions menées avec l'ensemble des jeunes du Parlement Régional de la Jeunesse, ambassadeurs de la région.

La jeunesse, une priorité

Le Fonds régional pour la jeunesse adopté en 2019 permet de rendre visible l'ensemble des dispositifs régionaux en faveur de la jeunesse, qui représentent un budget de 765M€, soit 42% du budget de la Région Sud. La jeunesse reste une priorité de l'intervention publique de la collectivité régionale. Le

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 10 juin 2021

Parlement régional de la jeunesse est une assemblée composée de jeunes lycéens, d'apprentis, ainsi que d'élèves et d'étudiants des formations sanitaires et sociales, âgés de 15 à 25 ans. Il s'agit d'une assemblée paritaire et respectueuse des équilibres démographiques régionaux qui met concrètement en œuvre le dialogue entre la collectivité régionale et les jeunes.

4 axes de travail

Le travail des jeunes parlementaires régionaux s'articule autour de quatre axes : l'élaboration de projets d'intérêt général ; la proposition d'actions thématiques, notamment sur les questions de développement durable ou sur le fonctionnement des institutions européennes ; l'organisation de projets issus des travaux des jeunes membres afin de représenter la Région et enfin la participation à des projets d'envergure régionale voire nationale.

Un budget de 50 000€

Pour l'année 2021, le Parlement régional de la jeunesse a été doté d'un budget d'autonomie d'un montant de 50 000€. Les jeunes parlementaires ont notamment promu des actions visant la promotion de l'égalité femme-homme et la lutte contre toutes formes de stéréotypes. Lors de cette mandature, les jeunes se sont également investis autour des enjeux sur le développement durable, la citoyenneté et les conditions de vie des jeunes sur notre territoire.

L.M.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !